

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU VENDREDI 10 JANVIER 2025 A 11 HEURES.**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le lundi 06 janvier 2025 s'est réuni à la salle du Conseil le vendredi 10 janvier 2025 à 11 heures sous la présidence de M. Le Maire Louis TOTY.

**Ouverture de la séance par le président,**

**Secrétaire de séance : Sylvie CLAVEL**

**ORDRE DU JOUR :**

**Présents :**

Louis TOTY, Eric DOLLE, Sylvie CLAVEL, Louis MOSSER, Jean-Louis DELMAS, Maryline AMBLARD, Jacques MALBEC, Jacques GARNIER, Dominique PEYTHIEU.

**Absents excusés :**

Loïc BORDERIE représenté par Louis MOSSER,

Isabelle MOULIER représentée par Louis TOTY,

Laetitia DUMAS représentée par Jacques MALBEC,

Michèle RAOUX représentée par Eric DOLLE,

Damien SPINOUBE représenté par Dominique PEYTHIEU,

Jean-Yves JOUVE représenté par Jacques GARNIER.

**ORDRE DU JOUR :**

**Délibération et vote au sujet du projet DETR déposé pour 2025 :**

L'ensemble des membres du Conseil Municipal a reçu par mail les documents relatifs à la délibération du projet DETR 2025 : réfection de la toiture du bâtiment d'accueil du camping municipal. (devis et plan de financement détaillés). Après en avoir délibéré le Conseil Municipal se prononce de la façon suivante :

**Pour : 10 :** Louis TOTY, Eric DOLLE, Sylvie CLAVEL, Louis MOSSER, Jean-Louis DELMAS, Maryline AMBLARD, Jacques GARNIER, Isabelle MOULIER, Michèle RAOUX, Jean-Yves JOUVE.

**Contre : 5 :** Jacques MALBEC, Dominique PEYTHIEU, Loïc BORDERIE, Laetitia DUMAS, Damien SPINOUBE.

**Abstention : 0**

**Autorisation de paiement des investissements à hauteur de 25 % avant le vote du budget :**

Il est nécessaire d'autoriser M. Le Maire au règlement de certaines factures d'investissement avant le vote du budget.

**Pour : 15**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

## DISCUSSIONS DIVERSES :

Personnel communal : Nous devons organiser le remplacement de Mme Annie Raoux et de M. Yves JOUVE qui vont prochainement faire valoir leurs droits à la retraite.

Subvention Fonds Cantal Solidaire : Il est rappelé qu'une subvention de 17000,00 € a été acquise au titre du Fonds Cantal Solidaire (destinée à des travaux de rénovation au groupe scolaire, notamment couloir principal et porte d'entrée). La validité de cette aide arrive à échéance en mai 2025. Il sera donc nécessaire d'inscrire ces travaux au vote du Budget Primitif.

Local infirmière : M. Le Maire informe le Conseil Municipal que nos infirmières sont à la recherche d'un local dans un bâtiment plus convenable que les anciennes écoles. Il a été éventuellement proposé d'installer le local de dessin au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment de la poste et ainsi louer le local de plain-pied aux infirmières.

Selvaud

Louis TOTY

Dambard

Zadita DURAS

Boyer